

DECRET N° 2005-630 DU 06 OCTOBRE 2005

Portant approbation des états financiers
du Port Autonome de Cotonou (PAC) pour
l'exercice clos au 31 décembre 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
 - Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
 - Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
 - Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
 - Vu** le décret 2005-513 du 18 août 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
 - Vu** le décret n° 2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
 - Vu** le décret n° 89-306 du 23 juillet 1989 portant approbation des statuts du Port Autonome de Cotonou ;
 - Sur** promotion conjointe du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 septembre 2005 ;**

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés, les états financiers du Port Autonome de Cotonou (PAC) pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 octobre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,


Cosme SEHLIN.-

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,


Christiane Jeanne-Marie O. TABELE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MTPT 4 AUTRES
MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB- UAC-UNIPAR-ENAM 3
FADESP-FDSP 2 PAC 2 JO 1.